



PV de l'Assemblée Générale des Archers de l'Autize le vendredi 16 octobre 2020

Présents : 27 personnes (*voir pièce jointe*) dont la Présidente du CD 79, Nadine SECHET

Personne excusée : le maire d'Ardin, Jean-Pierre RIMBEAU.

La séance débute à 20h40

Rapport moral du Capitaine de la Compagnie :

Le Capitaine Christophe TISSEROND commence par une pensée pour Gilbert OLIVIER, Président de la Ronde des Familles d'île de France, présent lors de l'inauguration de notre jardin d'Arc, emporté par la covid 19 en avril 2020.

Il remercie les bénévoles de la compagnie, les membres du bureau, les archers, les parents, qui font vivre cette compagnie. Il remercie aussi les personnes présentes ainsi que les nouveaux licenciés, déjà présents à cette AG.

Christophe revient sur l'événement marquant de la saison, l'inauguration du Jardin d'Arc. Cette inauguration réussie a dépassé les attentes des officiels présents.

Il remercie particulièrement les écoles, garderies qui ont confectionné les panneaux de fleurs papiers et la Lyre Ardinoise présente ce jour là.

Il remercie également, les 2 mairies (Ardin et Coulonges) de nous permettre d'avoir des infrastructures pour tout type de discipline du tir à l'arc. Rares sont les clubs en nouvelle-aquitaine, aussi bien dotés d'installations que notre compagnie.

Il revient sur les 2 titres de Champion de France acquis par Juliette TISSEROND (tir Beursault) et de Pascal FOREST (tir barbow en salle) durant cette saison écourtée par la Covid 19.

Il note que sur 3 ans, c'est 31 médailles aux championnats de France pour les archers de la compagnie des Archers de l'Autize.

Il rappelle que la compagnie possède un arbitre, Christophe TISSEROND, deux entraîneurs, Fabienne et Christophe TISSEROND, un assistant entraîneur, Karl BALZAN, ainsi que deux titulaires de CQP, Sophia GAUTHIER et Maxime TISSEROND.

Vote du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2019 :

Le vote du compte rendu de l'AG 2019 est proposé à l'assemblée.
25 personnes majeures adhérentes sont présentes.

Résultat du vote : contre 0 ; Abstention 0 ; pour 25

Rapport d'activité de la compagnie :

Le secrétaire, Maxime DUTREUIL, énonce l'ensemble des activités de la compagnie durant la saison 2019/2020, écourtée par la crise sanitaire COVID 19 touchant également le milieu du Tir à l'arc.

Un bilan avec l'évolution des visites internet : www.lesarchersdelautize.com est fait. Malgré le confinement, le site a continué d'être visité. La baisse de visite s'est décalée à l'été, peut-être faute de la reprise des compétitions.

(Voir pièce jointe)

Bilan des projets évoqués durant l'AG 2019 :

Forcément, certains objectifs n'ont pas été réalisés, à cause du confinement qui a stoppé beaucoup de projet.

(Voir pièce jointe)

Bilan sportif : *(Voir pièce jointe)*

Heddi s'est beaucoup investi dans l'entraînement des jeunes, bien que les rencontres jeunes soient de moins en moins organisées. Il faudra peut-être revoir l'organisation des entraînements des jeunes.

La compagnie a battu le record de participation des archers lors des concours en salle 2019/2020, et a été le club le plus représenté en compétition sur un grand nombre d'entre-elles.

10 champions départementaux

05 champions régionaux

05 jeunes au championnat de France à Vittel

03 archers au championnat de France à Vittel

1 titre de champion de France (Pascal FOREST)

1 archer au championnat international de Nîmes (Gautier SALARD)

Puis faute de saison extérieure, Christophe revient sur la saison exceptionnelle 2019.

Rapport Financier de la Compagnie : *(Voir pièce jointe)*

Le bilan est présenté par le trésorier Claude CANTIN. Il fait apparaître un excédent de 4581€ sur l'exercice 2019/2020.

Cet excédent s'explique par des dépenses et des financements non effectués du fait de la crise sanitaire.

Heddi BETAOUAF et Karl BALZAN ont assuré le rôle de vérificateur aux comptes. Ils ont lu leurs conclusions à l'assemblée sur la sincérité des comptes présentés.

Il est donné quitus au trésorier pour la bonne gestion des comptes de l'association.

Résultat du vote : contre 0 ; Abstention 0 ; pour 25

Les projets pour la saison 2020/2021

➤ L'achat et la mise en place d'un logis pour compléter et finaliser la construction du jardin d'arc.

➤ Organisation des concours durant la saison :

↪ 1 concours salle (en octobre)

↪ 2 TAEI jeunes (le mercredi au mois de mai et juin)

↪ 3 campagnes (1 en avril, 2 sur le même week-end en septembre)

↪ des concours Beursault (octobre et à revoir durant la saison extérieure)

↳ Un tir du bouquet pourrait être envisagé à la suite du Bouquet provincial qui se déroulera le 30 mai 2021, à Montfermeil (93).

➤ Intervention renouvelée d'un **B.E.**, Anthony Rigault.

Question de l'assemblée :

Anthony étant peut-être plutôt « spécialisé » Poulies, l'intervention d'un BE classique est-elle envisagée ?

Pourquoi pas si les conditions sanitaires le permettent.

Budget prévisionnel 2020/2021 (Voir pièce jointe)

Le budget prévisionnel est présenté par le trésorier Claude CANTIN. Claude précise qu'un déficit de 500€ est envisagé. Une perte de sponsor est envisagée due à la crise sanitaire, ainsi qu'au départ de notre « Monsieur Sponsor » Frédéric GROUSSARD (qui a quitté la compagnie cette saison).

Questions de l'assemblée :

➤ Pourquoi favoriser plus l'un que l'autre, les championnats individuels ou par équipe ? Les 2 servant autant à l'image de la Compagnie ? Un long débat s'engage avec l'assemblée.

➤ Le budget prévisionnel devrait être présenté en comparaison avec celui de l'année précédente, pour une meilleure visualisation des coûts, par l'assemblée.

En réponse, concluant les nombreux échanges, il est évoqué la possibilité de créer une commission sponsoring au sein de la compagnie. Celle-ci permettrait l'apport de financement pour des projets, des déplacements aux concours, ou encore d'activités de la Compagnie.

Des modifications seront apportées (l'intitulé « stage archers » sera changé ; la D2 passera dans la rubrique championnat de France « équipe »)

Remarque de la Présidente du CD 79 : Pourquoi ne demandez-vous pas une subvention à l'ANS (Agence National du Sport, anciennement CNDS) ?

L'étude de subvention sera faite par le bureau.

Ce budget est soumis au vote :

Résultat du vote : contre 0 ; Abstention 3 ; pour 22

Montant de la cotisation club 2021/2022

Du fait de la crise sanitaire actuelle, le bureau ne se voit pas augmenter la cotisation « part club » actuellement. Cette proposition est soumise au vote :

Résultat du vote : contre 0 ; Abstention 0 ; pour 25

Élection d'un nouveau bureau 2020/2024

Des licenciés ont fait part de leur envie d'intégrer le Conseil d'Administration de la Compagnie auprès de l'actuel Capitaine.

Se présentent au vote pour l'intégration au bureau des Archers de l'Autize :

Maxime et Christophe TISSEROND, et Heddi BETAOUAF, Jean-Pierre AUBIN, Maxime DUTREUIL, Claude CANTIN, Eric DAVERAT, Jean-Claude AVRIL.

Pascal FOREST se manifeste en candidature spontanée. Ces demandes sont donc soumises au vote :

2 assesseurs se proposent pour le dépouillement : Louis FOREST et Benoît BRIANCEAU

Il y a 25 votants

Résultat du vote :

Heddi BETAOUAF	Pour 24 Contre 0
Claude CANTIN	Pour 22 Contre 0
Pascal FOREST	Pour 25 Contre 0
Eric DAVERAT	Pour 25 Contre 0
Jean-Pierre AUBIN	Pour 23 Contre 0
Jean-Claude AVRIL	Pour 24 Contre 0
Maxime TISSEROND	Pour 25 Contre 0
Maxime DUTREUIL	Pour 25 Contre 0
Christophe TISSEROND	Pour 25 Contre 0

Le bureau se retire pour élire le Capitaine.

De retour, Jean-Pierre AUBIN annonce que le Bureau a élu Christophe TISSEROND pour un nouveau mandat de 4 ans en tant que Capitaine de la Compagnie des Archers de l'Autize.

Désignation des représentants aux différentes Assemblées Générales

- **AG Régionale** : à Talence le 15 novembre 2020 : pas de volontaire.
- **Vérification des comptes 2021** : Heddi BETAOUAF et Pascal FOREST se proposent.
Résultat du vote : contre 0 ; Abstention 0 ; pour 25

Question Diverse :

Pas de questions diverses

Mot de clôture par la Présidente du comité départemental : Nadine SECHET

Nadine SECHET félicite les nouveaux élus de la Compagnie.

Elle félicite aussi le dynamisme au sein de la Compagnie et souhaite bon courage pour la saison à venir.

Elle rappelle que le Comité Départemental peut soutenir certains projets de Club, et même des projets mutualisés entre les 8 clubs des Deux-Sèvres, notamment des entraînements encadrés par exemple.

Bravo à TOUS

La séance est levée à 23h40 avec un verre de l'amitié.